

Société « SCOTNET »
Société Coopérative ouvrière de travailleurs
à responsabilité limitée à capital variable
Siège social : 56, rue Louis Blanc - 75010 PARIS
R.C.S. : PARIS B 317 032 779
S.I.R.E.T. : 317 032 779 00033 - CODE APE : 8121Z

RAPPORT DE GESTION - EXERCICE 2023

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions législatives et statutaires pour vous présenter les communications prescrites par les textes en vigueur et vous demander, notamment, d'approuver les comptes annuels de l'exercice écoulé.

Comptes sociaux

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Comparaison des résultats

Sur le bilan actif et passif, ainsi que sur le compte de résultat, figurent également les chiffres de l'exercice précédent vous permettant toutes comparaisons utiles.

	Exercice écoulé	Exercice précédent
Chiffre d'affaires	5.374.420€	5.709.563€
Produits d'exploitation	5.397.598€	5.710.676€
Résultat d'exploitation	13.996€	119.447€
Résultat courant	-9.127€	108.308€
Résultat net	-9.891€	98.154€

Situation de la société - Exercice écoulé

La production chute à la suite de la perte de nouveau marchés. Le chiffre d'affaires a chuté de 7%, sur l'année à la suite de la perte de marchés lors des renouvellement.

Les mesures prises, par votre gérante épaulée par l'expert-comptable de l'entreprise et l'ensemble de l'équipe SCOTNET, ont permis de réduire de façon drastique les charges de structure et fonctionnement et de ramener le seuil de rentabilité à un niveau compatible avec le niveau actuel de l'activité.

Dépenses non-deductibles

Capital

Le capital de la société au 31 Décembre 2023 est de 57.747 €

La société ayant un capital variable, le nouveau capital représente une simple actualisation reflétant mieux la réalité actuelle..

Conventions article L.223-19 du Code de Commerce

Votre Commissaire aux comptes a été informé des conventions donnant lieu à application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de Commerce et qui sont relatées dans son rapport spécial.

Votre Commissaire aux comptes relate dans son rapport général l'accomplissement de sa mission.

III. REMUNERATION DE LA GERANCE

Madame Pascale TAILLANDIER, votre gérante, n'a perçu aucune rémunération pour ses fonctions de gérante de la société au cours de l'exercice écoulé, mais uniquement pour ses fonctions de Directrice administrative et financière.

Toutefois, sur présentation des pièces justificatives, il a été procédé au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement engagés notamment par la gérance pour le compte de l'entreprise.

Les résolutions soumises à votre approbation correspondent aux propositions ci-dessus, nous espérons qu'elles auront votre agrément.

La gérance



Société « SCOTNET »
Société Coopérative ouvrière de travailleurs
à responsabilité limitée à capital variable
Siège social : 56, rue Louis Blanck - 75010 PARIS
R.C.S. : PARIS B 317 032 779
S.I.R.E.T. : 317 032 779 00033 - CODE APE : 8121Z

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
Exercice clôturé le 31 décembre 2023

Le 22 mai 2024 À 10 Heures 00, chez C2P AUDIT, expert-comptable de SCOTNET, 32 rue Chapsal – 94340 – JOINVILLE-LE-PONT, les sociétaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation qui leur a été régulièrement faite par la gérante.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque sociétaire présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que, le cas échéant, comme mandataire.

Madame Pascale TAILLANDIER, en sa qualité de gérante, préside la séance.

Monsieur Rodolphe ROCHE, sociétaire est nommé scrutateur, ce qu'il accepte.

Monsieur Robert TACHION est désigné comme secrétaire par la Présidente.

La Présidente constate que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, fait ressortir que cinq sociétaires sont présents ou représentés sur les six composant la société.

L'assemblée réunissant plus que le quorum requis par la loi, peut valablement délibérer.

Madame Frédérique CARRÉ, Commissaire aux comptes, est absente excusée..

La Présidente rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et sur les conventions régies par l'article L.223-19 du Code de Commerce,*
- *Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice, quitus à la gérance et décharge au Commissaire aux comptes,*
- *Affectation du résultat de 2023,*
- *Salaire de la gérance,*
- *Prorogation du mandat de la gérante,*
- *Modification de l'article 35-2 des statuts.*

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

les statuts de la société.

- *la feuille de présence de l'assemblée,*
- *le pouvoir de la sociétaire représentée, ainsi que la liste des sociétaires,*
- *l'inventaire, le compte de résultat de l'exercice, les annexes avec les explications et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023.,*
- *le rapport de gestion de la gérance,*
- *les rapports du Commissaire aux comptes,*
- *le texte des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.*

Puis, la Présidente déclare que l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, le rapport de gestion de la gérance, les rapports du Commissaire aux comptes, la liste des sociétaires, le projet des résolutions, ainsi que tous autres documents et renseignements requis, ont été tenus à la disposition des sociétaires au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée, et qu'aucun associé n'a demandé l'envoi de ces documents.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, la Présidente donne ensuite lecture du rapport de gestion de la gérance et des rapports du Commissaire aux comptes.

Ces lectures terminées, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu les rapports de gestion de la gérance et du Commissaire aux comptes, approuve ces rapports et observations dans toutes leurs parties, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés.

Elle note également qu'il n'y a pas eu de dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé concernant les opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, déclare approuver purement et simplement lesdites conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale donne quitus de sa gestion à la gérante pour l'exercice écoulé.

Elle donne pour le même exercice, décharge au Commissaire aux comptes pour l'accomplissement de sa mission.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat déficitaire de l'exercice de 9.891€ est à imputer au compte « Autres Réserves »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que Madame Pascale TAILLANDIER, votre gérante, n'a perçu aucune rémunération pour ses fonctions de gérante de la société au cours de l'exercice, mais uniquement pour ses fonctions de Directrice Administrative et financière.

Toutefois, sur présentation des pièces justificatives, il a été procédé au remboursement des frais de représentation et de déplacement engagés notamment par la gérance pour le compte de l'entreprise.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Mars 2023, l'échéance du mandat de la gérante, Pascale TAILLANDIER, avait été fixée au 30 Juin 2024.

Cette échéance est prorogée jusqu'au 30 juin 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SEPTIEME RESOLUTION

Par décision de l'Assemblée Générale l'article 35-2 des statuts est ainsi complété :

35-2- Ristourne aux salariés

Il sera attribué à tous les travailleurs, associés ou non, employés dans la coopérative et comptant à la clôture de l'exercice, soit trois mois de présence dans l'exercice, soit six mois d'ancienneté dans la coopérative, un pourcentage des excédents nets au moins égal à 25 %. Les droits des bénéficiaires sur cette répartition sont établis au prorata des salaires perçus au cours de l'exercice.

Toutefois, afin de ne pas fragiliser l'entreprise en diminuant sa solvabilité, aucune ristourne ne sera distribuée quand en raison de pertes antérieures, les réserves légales et autres réserves auront été amputées desdites pertes Dans ce cas une ristourne ne pourra être

redistribuée aux salariés qu'après reconstitution des dites réserves au niveau qui était le leur avant l'imputation des pertes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

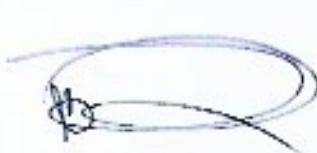
L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 Heures quarante-cinq.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

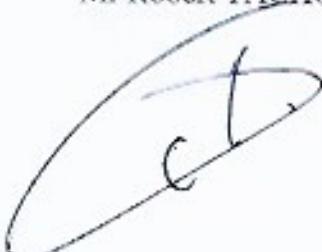
LE PRESIDENT
Mme Pascale TAILLANDIER



LE SCRUTATEUR
Mr Rodolphe ROCHE



LE SECRETAIRE
Mr Robert TACHON



C2P AUDIT

L'HUMAIN AU CŒUR DE LA FINANCE

Sarl SCOTNET

56 rue Louis BLANC

75010 PARIS

COMPTES ANNUELS

Du 1^{er} Janvier 2023 au 31 décembre 2023



Sarl C2P Audit
32 rue Chapsal
94340 JOINVILLE LE PONT
Tél. : 01.55.96.67.24
Siret : 830 894 127 00026 - Capital Social : 3 000 euros
N° TVA intracommunautaire : FR61830894127


commissaire
aux comptes

COMPTE RENDU**Mission de présentation des comptes**

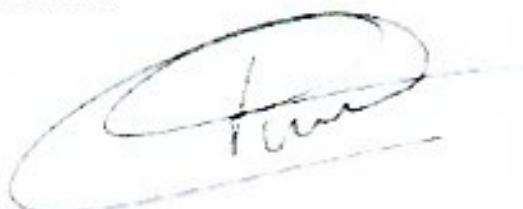
En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 06/10/17 , nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entreprise SCOTNET relatifs à la période du 01/01/2023 au 31/12/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 1 651 074 €
- Chiffre d'affaires : 5 374 420 €
- Résultat net comptable : -9 891 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Joinville le Pont

Le 29/04/24



2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065 - Annexe

J - Rémunérations nettes versées aux membres de certaines sociétés

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné ci-dessous, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
				À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩
TAILLANDIER 45 avenue de la		1 828							
ROCHÉ Rodolphe 15 rue de la		469							
CHOUL Adel Ben 13 rue Emile		155							
PASCALIN Franklin 16 rue An		14							
FAUGERES Philippe 26 ave da		1 122							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, comptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis		TOTAL. (1 + 2 + 3 + 4)

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
				À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ④ et ⑤	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩
Voir état annexe									

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	Rétractions d'honoraires, de commissions et de courtauges			
MVLIT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLIT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLIT imposée sur les PVLIT de l'exercice				
MVLIT réalisée au cours de l'exercice				
MVLIT restant à reporter				

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Exercice clos le 31/12/2023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES			
Nom, prénom et emploi occupé		Adresse complète	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans le même ordre que ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	Dépenses et charges afférentes		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature	Montant des indemnités et allocations diverses	Valeur des avantages en nature	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		Aux véhicules et autres biens	Aux immeubles non affectés à l'exploitation	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨
1	112 172	4 956		117 128		10 194		127 322
2	74 978			74 978				74 978
3	68 486			68 486				68 486
4	50 185			50 185				50 185
5	46 156			46 156				46 156
6								
7								
8								
9								
10								
**	352 977	4 956		356 933		10 194		367 127

** TOTAL GÉNÉRAL

B - AUTRES FRAIS		⑩
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurants et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		4 752
		TOTAL

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE			
Total des dépenses		Bénéfices imposables	
- de l'exercice (TOTAL col. 9 + TOTAL col. 10)	371 879	de l'exercice	
- de l'exercice précédent	354 960	de l'exercice précédent	
Habit à Paris		L e 29/04/2024	
Signataire : Titre, nom et prénom	MME	TAILLANDIER Pascale	
Qualité	Gérante		

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 745 AG		3 745	
Fonds commercial (1)	AH	7 775 AI		7 775	7 775
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	33 720 AO		19 460	20 135
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	97 015 AS	95 440	1 576	3 768
Autres immobilisations corporelles	AT	250 414 AU	241 898	8 516	12 418
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	33 123 CV		33 123	33 123
Crédances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	RD		RE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	II	40 139 BI		40 139	38 660
	TOTAL II	465 932 BK	355 343	110 589	115 879
Matières premières, approvisionnements	BL	40 526 BM		40 526	43 800
de biens	BN		BO		
En cours de production : - de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	989 247 BY		989 247	1 801 529
Autres créances (3)	BZ	209 667 CA		209 667	422 112
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
VMP. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	208 742 CG		208 742	470 656
Charges constatées d'avance (3)	CH	92 304 CI		92 304	84 449
	TOTAL III	1 540 486 CK		1 540 486	2 822 546
Frais d'émission d'emprunts à étailler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Frais de conversion actif	VI CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI) CO	2 006 418 EA	355 343	1 651 074	2 938 425
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an CP		(3) A plus d'1 an CR	
Classe de réserve de propriété :	Immobilisations		Stocks		Crédances

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

			Net	31/12/2023	Net	31/12/2022
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	57 747	DA	57 747	55 202	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écart de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC			
Réserves légales (3)			DD	119 837	105 114	
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) EI			DF	336	336	
Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants) EI			DG	124 921	66 028	
Report à nouveau			DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	9 891	98 154	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
	TOTAL I	DU	292 951	324 834		
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
	TOTAL II	DO				
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL III	DR				
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	130 295	370 061	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI			DV	43	25	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	91 839	169 101	
Dettes fiscales et sociales			DY	1 034 977	1 521 077	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	100 920	553 327	
Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL IV	EX	1 358 124	2 613 591		
Écart de conversion passif		V ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	1 651 074	2 938 425		

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF	336	336
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 358 124	2 452 971
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	127 029	368 383

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

	France	Exportations et livr. intracommunautaires	Total	31/12/2022
Ventes de marchandises	FA	FB	FC	
Production vendue :	FD	FE	FF	
- biens	FG	FH	FI	5 374 420
- services				5 709 563
Chiffre d'affaires net	FI	FK	FL	5 374 420
				5 709 563
Production stockée			FM	
Production immobilisée			FN	
Subventions d'exploitation			FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			FP	9 136
Autres produits (1) (11)			FQ	13 953
			Total des produits d'exploitation (2) (I)	5 397 508
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	FS			
Variation de stock (marchandises)	FT			
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	FU		82 776	93 494
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	FV		3 274	9 441
Autres achats et charges externes (3)	FW		436 770	487 758
Impôts, taxes et versements assimilés	FX		65 941	134 314
Salaires et traitements	FY		4 254 700	4 528 801
Charges sociales (10)	FZ		533 189	328 758
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)	GA		6 769	8 657
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions	GB			
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions	GC			
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions	GD			
Autres charges (12)	GE		93	6
			Total des charges d'exploitation (4) (II)	5 383 512
			1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	13 996
Bénéfice attribué ou perte transférée	III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV	GI		
Produits financiers de participations (5)	GJ			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GU			
Autres intérêts et produits assimilés (5)	GI			
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM			
Défenses positives de change	GN			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO			
			Total des produits financiers (V)	GP
Dotations financières aux amortissements et provisions	GQ			
Intérêts et charges assimilées (6)	GR		23 123	11 139
Défenses négatives de change	GS			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT			
			Total des charges financières (VI)	GU
			2-RÉSULTAT FINANCIER (V)-(VI)	-23 123
				-11 139
3-RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I+III-IV+V-GU)	GW		-9 127	108 308

(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

		31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		11A	7 745
Produits exceptionnels sur opérations en capital		11B	8
Reprises sur provisions et transferts de charges		11C	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	11D		7 753
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		11E	764
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		11F	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		11G	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	11H	764	17 906
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	11I	-764	-10 154
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		11K	
Impôts sur les bénéfices		11L	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	11M	5 397 508	5 718 429
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	11N	5 407 399	5 620 274
5 - BIENÉFICE OU Perte (total des produits - total des charges)	11P	-9 891	98 154
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	11Q	
(2)	- Produits de locations immobilières	11R	
(3)	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	11G	
(4)	- Crédit bail mobilier	11P	
(5)	- Crédit-bail immobilier	11Q	
(6)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	11H	
(6 bis)	Produits concernant les entreprises liées	11J	
(6 ter)	- Intérêts concernant les entreprises liées	11K	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	11X	
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	11C	
(9)	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	11D	
(9)	- Transferts de charges	11A2	
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
(10)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A5	
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Primes et cotisations complémentaires professionnelles :	A6	
(13)	obligatoires A9		
(13)	(dont cotisations facultatives Madelin) A7		
(13)	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

Voir état annexe

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite) - Annexe**Détail des produits et charges exceptionnels**

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Auscenes et pénalités	764	

⑤IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

CADRE A - IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immeubles au début de l'exercice	Augmentations		
		Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et versements	
	TOTAL I	TOTAL II	TOTAL III	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				D8
Autres postes d'immobilisations incorporelles			11 520	KF
Immobilisations corporelles				
Terres				KJ
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants) I.9		33 720	KL
	- Sur sol d'autrui (dont composants) M1			KM
	Inst. gales, agenc., amén., constr. (dont composants) M2			KP
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants) M3			97 015	KT
Autres immos corporelles :	- Matériel de transport		124 498	KW
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		25 919	KZ
	Emballages récupérables et divers		99 996	LC
Immobilisations corporelles en cours				LE
Avances et amortis.				LJ
	TOTAL III	LN	381 150	LO
				LP
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				KM
Autres participations			33 123	SV
Autres titres immobilisés				SW
Prêts et autres immobilisations financières			38 660	UU
	TOTAL IV	LO	73 783	UR
				US
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	LG	464 453	UH
				UJ
CADRE B - IMMOBILISATIONS				
	Diminutions			Réévaluation ou mise en équivalence
	Virement	Cessions ou mise en équivalence	à la fin de l'exercice	Valeur d'origine des immeubles en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DO
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	IV	LW
Autres postes d'immobilisations incorporelles				11 520 IX
Immobilisations corporelles				
Terres		IP	LX	LY
Constructions :	- Sur sol propre	IQ	MA	MB
	- Sur sol d'autrui	IR	MD	ME
	Inst. gales, agencements, amén., constructions	IS	MC	MH
Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MI	MR	97 015 ML
Autres immos corporelles :	- Inst. gales, agencements, aménagements divers	JU	MM	MN
	- Matériel de transport	JV	MP	MQ
	- Matériel bureau et informatique, mobilier	JW	MS	MZ
	Emballages récupérables et divers	JX	MV	MW
Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB
Avances et amortis.	NC	ND	NE	NP
	TOTAL III	TY	NG	NH
				381 150 NI
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence		IG	IK	IM
Autres participations		IO	IK	IV
Autres titres immobilisés		JJ	IB	IC
Prêts et autres immobilisations financières		JZ	IE	IF
	TOTAL IV	IZ	IK	II
				40 139 IG
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	IH	IK	II
				465 932 OM

**5 bis) TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres biens immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B

Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction partagée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	+

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2023

N°2055

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)							
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : détaillées de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments constitutifs de l'actif et repris	
						Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY		EL		RM		EN
Fonds commercial	RU		RF		RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles	PH	3 745	PF		PG		PH
	TOTAL I	RK	3 745	RM	RN		3 745
Terrains	PI		PJ		PK		PL
Constructions :	- sur soi propre	PM	13 286	PN	PT		PO
	- sur sol d'autrui	PR		PS	PT		PU
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW	PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	93 247	QA	2 193	QB		QD
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD	118 305	QE	846		QG
	- matériel de transport	QH	25 371	QI	330		QK
	- matériel bureau et informatique, mobilier	QL	94 330	QM	2 276		QO
	- emballages récupérables et divers	QP		QR	QS		QT
		TOTAL II	QU	344 829	QV	6 769	QW
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	RW	348 574	RP	6 769	QQ
							RR
							355 343
CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	Déductions			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Dépréciation de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Dépréciation de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
	Colonne ①	Colonne ②	Colonne ③	Colonne ④	Colonne ⑤	Colonne ⑥	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immo. incorp.	N7	N8	P6	P7	PS	PT	Q1
	TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions :							
- sur soi propre	Q9	R1	R2	R3	R4	RT	RS
- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
- inst. gén., agenc. et amén. des contr.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
- inst. techniques mat. et outillages	T1	T4	T5	T6	T7	TR	T9
Autres immo. corp. :							
- inst. gén., agenc. et amén. des contr.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
- mat. de transport	U3	U9	V1	V2	V3	V4	V5
- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
	TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X8
Frais d'acquisition de parts de participations	N1			NM			ND
	TOTAL III						
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général aux rentrées (NP + NQ + NR)	NW		Total général non rentrée (NM + NS + NT)	NY		Total général aux sorties (NW - NY)	NZ
CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES							
			Montant net au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'espions à étales						Z9	Z8
Frais de remboursement des obligations						SP	SR

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2023

Néant [x]

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant à la fin de l'exercice
	(1)	(2)	(3)	(4)
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausses des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installations	II	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	IV	IP	IQ	IR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	11O	11P	11Q	11R
Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	IV	IW	TX
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations :				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
- Titres mis en équivalence	6I	6J	6K	6L
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
Autres immo. financières (à détailler)	96	97	98	99
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	7Z	7A
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation	UE	UF		
- Financières	UG	UH		
- Exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				10

**⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES
ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	U1		U2	U3
Prêts (1) (2)	U4		U5	U6
Autres immobilisations financières	U7	40 139	U8	U9
Clients douteux ou litigieux	V1			
Autres créances clients	UX	989 247		989 247
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) (UO)	Z1			
Personnel et comptes rattachés	UY	23 366		23 366
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	U2	26 708		26 708
- Impôts sur les bénéfices	VM	4 200		4 200
État et autres collectivités publiques : - Taxe sur la valeur ajoutée	VI	22 504		22 504
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
- Divers	VP			
Groupe et associés (2)	VC			
Débiteurs divers	VR	132 889		132 889
Charges constatées d'avance	VS	92 304		92 304
TOTAL	VI	1 331 357	VU	1 291 218
			VV	40 139

Renvois :

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	vn
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	vi
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	vf

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	Y1				
Autres emprunts obligataires (1)	Y2				
Empr. et det. auprès des étab. de crédit à 1 an max. à l'orig.	VG	130 295		130 295	
Empr. et det. auprès des étab. de crédit à + de 1 an à l'orig.	VII				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	XA				
Fournisseurs et comptes rattachés	XB	91 889		91 889	
Personnel et comptes rattachés	XC	527 749		527 749	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	XD	186 812		186 812	
- Impôts sur les bénéfices	XE				
État et autres collectivités publiques : - Taxe sur la valeur ajoutée	XX	255 140		255 140	
- Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	65 275		65 275	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	SI				
Groupe et associés (2)	VI	43		43	
Autres dettes	SK	100 920		100 920	
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2				
Produits constatés d'avance	SL				
TOTAL	YY	1 358 124	VZ	1 358 124	

Renvois :

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VI
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)	VI

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

I - RÉINTÉGRATIONS				31/12/2023
				Bénéfice comptable de l'exercice
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises III) ou des associés de société				WA WN
Avantages personnels non déductibles (sauf autorisations à payer (lignes ci-dessous))	WE		Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE 6 963
Autres charges et dépenses non déductibles (art. 39-4, CGI)	WF		Taxe sur les bénéfices des sociétés (BIS à l'IS)	WG 593 XE 7 556
Fraction des loyers à réintiquer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de loyer d'option	XA		Part des loyers dispensée de réintigration (art. 239 section 12)	XB
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	18 985	Charges à payer liées à des biens ou terrains non coopératifs non déductibles	XX XW 19 740
Amendes et pénalités	WT	764	Charges financières (art. 39-1-3 et 212 bis)	XZ
Réintégriations prévues à l'article 155 du CGI				XY
Impôt sur les sociétés				XZ
Quotient part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WT		Réductions bénéficiaires visées à l'art. 209B du CGI	L7 X7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées				
Maisons-valeurs nettes à long terme : Impôts au taux de 15 % ou 19 % (17,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				XB
				XN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : Plus-values nettes à court terme				WN
				WQ
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XR
Réintég. d'ret - intérêts excédentaires (à détailler) : Quotient part de 12 % des plus-values à taux zéro	SD	Zones d'entreprises	SW	
				WQ
Réintégriation des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au montant				Y1
Résultat fiscal affecté à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au montant				Y2
			TOTAL I	WR 27 305
II - DEDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice
Quotient part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE				WS 9 891
Provisions et charges à payer non déductibles, entièrement taxées et réintiquées dans les résultats comparables de l'exercice				WT
				WB 13 679
				WC
				WD
Maisons-valeurs nettes à long terme : Impôts au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WE
				WF
				WG
				WZ
				WQ
				XR
				Y1
				Y2
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				Y3
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différente				Y4
Régime des sociétés mères et des filiales				Y5
Produit par des sociétés et parts d'entreprises : Quotient part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	ZA			YA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZB
Measures d'incitation				ZC
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Ouest-Mer				ZD
Majoration d'amortissement				ZE
Ablancement sur les bénéfices et exonérations				ZF
Entreprise nouvelle (art. 44 septies) L2		Zone de développement prioritaire (art. 44 septies) PB		
Jeune entreprise innovante (art. 44 septies A) L3		Société d'investissement immobilier créée E3		
Zone de restructuration de la dette (art. 44 septies) PA		ZPII - Terrain entrepreneur (art. 44 septies A) BV		
Bassin d'emploi à polymotricité (art. 44 septies) LF		Zone festive d'activité NCI (art. 44 septies) NC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 septies) PC		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septies) PP		
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies) K9				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				ZG
Dont déduction exceptionnelle (art. 19 de la loi) X9		Obligation dégagée par le report en arrêté de dépêche ZH		
Déductions diverses Dont déduction except. (art. 19 de la loi A) YA		Dont déduction except. (art. 19 de la loi B) YB		
(à détailler) Dont déduction except. (art. 19 de la loi C) YC		Dont déduction except. (art. 19 de la loi D) YD		
		Dont déduction except. (art. 19 de la loi E) YE		
		Dont déduction except. (art. 19 de la loi F) YF		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au montant				Y2
III - RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		Bénéfice (I - II)	XI	
		Déficit (II - I)	XI	1 265
Déficit de l'exercice reporté en autre (entreprises à l'IS)		ZI		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (enregistrés à l'IS)				XL
		RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT (ligne XII)	XN	XO 1 265

**⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

I - SUIVI DES DÉFICITS			
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4	2 596 759	
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Déficit : - Imputés (total lignes XB et XI du formulaire n°2058A)	K5		
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	2 596 759	
De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ	1 265	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	2 598 024	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		

II - INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1er bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	365 456

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 bis A1, 2 du CGI	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges		
TOTAL	X	Y
Provisions pour dépréciations		
TOTAL	9D	9E
Chargés à payer		
Effort Construction		18 985
		18 679
TOTAL	9E	18 985
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9E)	YN	18 985
TOTAL GÉNÉRAL (VO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	VO	18 679
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)		
Montant de la réintégretion ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Impôtations
L1		
		Montant net à la fin de l'exercice

**II TABLEAU D'AFFECTATION
DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Origines		Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la clôture est établie	9C	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB	14 723
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la clôture est établie	0D	Affectation aux réserves - Autres réserves	ZD	58 893
Périmètres sur les réserves	0E	Dividendes	ZG	
		Autres répartitions	ZF	24 539
		Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	0F	98 154	TOTAL II	ZB
				98 154

RENSEIGNEMENTS DIVERS			31/12/2023	31/12/2022
Engagements				
Fraçgements de crédit bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	11	YQ		
Fraçgements de crédit bail immobilier		YR		
Effets portés à l'encours et non échus		YS		
Détail des postes				
- Sous-traitance		YT	28 683	16 815
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	ZK	XQ	174 478	189 628
Autres achats et charges externes :		YU		
- Personnel extérieur à l'entreprise		SS	104 152	123 768
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rémissions)		YY		
- Retraitements d'honoraires, commissions et courages				
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ZL	SI	129 456	157 548
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052	ZJ		436 770	487 758
Impôts et taxes :		YW		
- Taxe professionnelle, CFE, CVAB				
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZK	9Z	65 941	134 314
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052	VX		65 941	134 314
IVA				
Montant de la TVA collectée		YY	931 938	1 177 265
Montant de la IVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	66 517	82 096
Divers				
Montant brut des salaires		BB	4 398 386	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition		BS		
Iaux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	ZK	%	%	%
Numéro de centre de gestion agréé	XP	Filiales et participations : liste au n°2039G précisé par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR	Nou
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise dépositrice			RG	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			ZH	
Régime de groupe				
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus values à 15 %	ZK	
		Plus values à 19 %	JM	Impôts
Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus values à 15 %	JN	Plus values à 0 %
		Plus values à 19 %	JP	Impôts
		Sté mère/filière ?	JH	N° SIRET société mère
				II

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Esercizio esame 31/12/2023

卷之三

A-DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

E-PLUS VALUES MOINS VALUES

Romania

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total placement des Banques 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values immobilières à 19%

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2023

Néant **A - ÉLÉMENTS ASSUETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME***à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)*

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintègré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL I					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintègré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de	N 1			
		N 2			
		N 3			
		N 4			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (si précis) au titre de	N 5			
		N 6			
		N 7			
		N 8			
		N 9			
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS*Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport*

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		<input type="checkbox"/>	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés) <input type="checkbox"/>		
Origine des plus-values	Date des fusions ou des appports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintègré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

⑭ SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a séries 0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 ME (art. 219 I a séries 0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Salde des moins-values à 12,8 %
Origine	①	②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)				

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (②+③-④ -⑤)
	À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					

⑯ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2023

Néant **Section du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N**

		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	1					
figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Montants opérés :	Donnant lieu à complément d'IS	4				
	Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	7					

Section de la réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)

Montant de la réserve à la clôture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

14) SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies 0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies 0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8% ②	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 % ③		Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter (②+③-④ -⑤) ⑥
	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 19 % ou 15 % ②			
Moins-values nettes	N				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

⑩ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2023

Néan

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel

	Y.P.
	Y.P.
	Y.G.
	R.L.

Effectifs affectés à l'activité artisanale

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

OA

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés

OE

Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante

OL

Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges

OT

TOTAL I OX**II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)

OB

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation

OE

Subventions d'exploitation reçues

OF

Variation positive des stocks

OD

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée

OT

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation

XI

TOTAL II OM**III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)**

Achats

ON

Variation négative des stocks

OQ

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

OR

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

OS

Taxes déductibles de la valeur ajoutée

OZ

Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)

OW

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée

OU

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

OQ

Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante

OY

TOTAL III OJ**IV - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la valeur ajoutée

TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)

OG

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)

SA

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE,

veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE.

⑩ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2023

Nécessaire

DECLARATION DES EFFECTIFS		
EFFECTIFS moyens du personnel	Y.P.	
	dont apprenants	Y.F.
	dont handicapés	Y.G.
	R.I.	
EFFECTIFS affectés à l'activité artisanale		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	O.A.	
Relevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	O.B.	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	O.C.	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	O.D.	
	TOTAL I	OX
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun)	O.E.	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	O.F.	
Subventions d'exploitation reçues	O.G.	
Variation positive des stocks	O.H.	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	O.I.	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	O.J.	
	TOTAL II	OM
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	O.K.	
Variation négative des stocks	O.L.	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et relevances	O.M.	
Loyers et relevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O.N.	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	O.P.	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	O.Q.	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée	O.R.	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O.S.	
Mesures-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	O.T.	
	TOTAL III	OS
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-M et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujetti à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE,		
veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (reporter de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	CA	
EFFECTIFS au sens de la CVAE	E.Y	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGO)	HX	
Période de référence	du	au
Date de cessation		180

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes OG à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OG, portées en ligne OJ.

6) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société) Signature le 31/12/2023 Néant

N° SIREN	313032779
Dénomination de l'entreprise	SCOPINET
N°, Type et nom de voie	56 RUE LOUIS BLAISE
Adresse	- Code postal
	75010
	Ville
	PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	8	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	3 788

1. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique N° SIREN (si société établie en France)	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou d'actions
Adresse N° et Voie Code postal	Commune		Pays

B. CAPITAL DÉTIENUE PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	MMT	Nom patronymique / Prénom	TAILLANDIER Pascale			
Nom marital	FAUGERES		% de détention	48,26	Nb de parts ou d'actions	1 828
Naissance :	Date : 07/10/1962	N° Département : 75	Pays : FR			
Adresse :	Commune : PARIS					
Adresse :	N° et Voie : 45 avenue de Guitton		Pays : FR			
Adresse :	Code postal : 56300	Commune : PLOERMEL				
Titre	M	Nom patronymique / Prénom	FAUGERES Philippe			
Nom marital			% de détention	29,62	Nb de parts ou d'actions	1 122
Naissance :	Date : 04/05/1966	N° Département : 94	Pays : FR			
Adresse :	Commune : NOGENT SUR MARNE					
Adresse :	N° et Voie : 26 avenue du Palais Royal		Pays : FR			
Adresse :	Code postal : 75450	Commune : VILLEPREUX				
Titre	M	Nom patronymique / Prénom	ROCHI Rodriguez			
Nom marital			% de détention	12,38	Nb de parts ou d'actions	469
Naissance :	Date : 17/09/1975	N° Département : 75	Pays : FR			
Adresse :	Commune : PARIS 12					
Adresse :	N° et Voie : 15 rue de la Vignotte		Pays : FR			
Adresse :	Code postal : 77540	Commune : LUMIGNY NESLES ORMEAUX				

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Printed on 11/12/2023

Nāgarik
Chaitanya

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCT pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies O de l'annexe III au CGI).

Si vous êtes la société mère, enfilez la cravate et portez

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

www.industryweek.com

Comprendre le document national

407

PDF at www.sciencedirect.com

I.-REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔT DISPONNABLES DE DECLARATION SPÉCIALE

Credit d'impôt	Montant

Publication d'articles favorisant l'individualisme et dénigrant les communautés et les organisations dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EFTA

Dernierement des deux au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris.

Deux mandats versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les associations portant en titre le financement des PDU.

Credits d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Final research questionnaire

Moratozat des rémunérations versées n'excéderont pas 1,5 GME, au maximum trois mois d'impôt versés à des salariés affectés à des exploitations

Maintien des dénonciations dirigées à la majorité pour les fautes des protestants pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de fonction

¹⁰ See also the discussion in the introduction to *Contested Space: The Politics of Land and Environment in South Africa* (Johannesburg, 1996).

B-CREDITS D'IMPÔT AVES DE POLOBLIGATOIRE POUR DECLARATION SPECIALE

Credit d'impôt	Montant

⁴ medida que se enriquece la economía, el gasto destinado a la creación de capital varía con los diferentes sistemas como los factores.

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AII-1 "Autres crédits d'impôts")

III - CAS PARTICULIERS

Credit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Credit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

⑩ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)
 Exercice clos le 31/12/2023

Néant

N° SIREN	517032779
Dénomination de l'entreprise	SCOTNET
- N°, Type et nom de voie	56 RUE LOUIS BLANC
Adresse : - Code postal	75010
- Ville	PARIS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise : 1

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		

Adresse	N° et voie	Commune	Pays

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 248 bis du code général des impôts.

Exercice clos le 31/12/2023

(page 2/2)

IV - MECTNAI - Liste des bénéficiaires finaux

Bénéficiaire		Intermédiaire	
Forme juridique : Dénomination		Forme juridique : Dénomination	
Complément de dénomination		Complément de dénomination	
N° SIREN ou RNA		N° SIREN ou RNA	
N°, type et nom de voie		N°, type et nom de voie	
Complément de distribution		Complément de distribution	
Lieu-dit, hameau		Lieu-dit, hameau	
Code postal / Ville / Pays		Code postal / Ville / Pays	
Montant des dons	Date de versement	Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2023

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SARL	SCOTNET	
Complément de dénomination			
N° SIREN	117632779		
N° de Téléphone	0146075317		
Adresse	- N°, Type et nom de voie - Complément de dénomination - Lieu dit, hameau - Code postal / Ville	56 RUE LOUIS BLANC PARIS	
Référence d'obligation fiscale	ISI	Code activité NAF	5121Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		B1 Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RN régime réel normal	
Code IS IR BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cession d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/01/2023	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2023	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC/IS ou BA)		31/12/2022	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC/IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2023

	Produits à recevoir	Montant
CIX HABITAT		
Malakoff Habitat		6 014
Paris Habitat		2 051
Plaine Commune Habitat		26 364
Immobilier 3F		10 086
BATICI'R		
Détail Rodolphe		13 565
Compté Rodolphe		36 740

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2023

Charges à payer	Montant
Commissions Crédit Coop	250
Commissions BNP	774
Avios BNP	
Avios HSBC	151
Avios BPI	950
Commissions HSBC	1 141
Prévision CIAM 4T 2023	1 932

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2023

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA SMS					
CCA Chadiem (march à zéro)			1 507		
CCA ISBE			1 728		
CCA Tont en 1 commercial			1 769		
CCA Double Trade			530		
Stock Fournitures			13 230		
CCA Dindien (mise sous zéro)			3 591		
CCA Location Shurard			323		
CCA Location Toyota			410		
CCA DOL financial					
CCARC Pro 2022			11 847		
CCA Groupe Moniteur					
CCARC Pro 2021					
Décompte refinancement			32 396		
Stock Vêtements			865		
CCA ISBE (licence)					
CCA Pert Réduction bas salaires			24 008		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2023

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

(Tous les produits constatés
en principal)

Kirkland